



Commerce

NOUVEL ÉLAN POUR LE CŒUR DE VILLE

Bourg-en-Bresse va bénéficier du plan Action cœur de ville, un contrat lancé par le ministère de la Cohésion des territoires pour dynamiser les villes de taille moyenne.

« Dès 2012, nous avons mis en place le plan Commerce en ville pour promouvoir et renforcer l'offre commerciale de proximité. En 2016, nous avons repris en régie le stationnement pour offrir davantage de plages de gratuité. Nous avons aussi rénové de nombreuses rues, dont l'emblématique avenue Alsace-Lorraine. La suite, c'est la finalisation du projet Carré Amiot, de la Maison de la culture et de la citoyenneté et de la médiathèque Camus... L'acceptation par l'État du dossier déposé par la Ville et la Communauté d'agglomération valide la pertinence de toutes les actions déjà engagées. Grâce aux nouveaux moyens financiers alloués, nous allons lancer les projets que nous ne pouvions pas

concrétiser faute de budget », souligne Jean-François Debat, maire de Bourg.

INVESTISSEMENTS

Sur 3 ans (2018-2020), plus de 60 M€ d'investissement public et privé seront consacrés à la redynamisation du centre historique et du secteur gare.

Pour inciter les habitants à revenir en ville et réduire la vacance, l'offre de logements sera améliorée avec un programme de réhabilitation du parc immobilier ancien, précédé d'un diagnostic.

Côté développement économique, l'offre commerciale sera étoffée grâce à l'implantation de Décathlon, carrefour de l'Europe, et à de nouvelles enseignes sur le Carré Amiot. Autres pistes étudiées : l'intensification de la lutte contre la vacance commerciale,

la promotion des animations...

Côté mobilité, la desserte du centre-ville sera améliorée : expérimentation d'une navette électrique, renforcement du stationnement avec la réorganisation du parking Verdun-Hôtel de Ville et l'accroissement de la capacité du parking Préfecture, bornes de recharge pour véhicules électriques, nouveaux itinéraires et stationnements vélos...

Au niveau du cadre de vie et du patrimoine, des actions de valorisation et de restauration seront menées : co-cathédrale Notre-Dame, site de La Madeleine, rivière Reyssouze... Enfin, l'accès aux équipements et aux services publics sera amélioré grâce à la création du pôle d'animation sociale du Plateau, au renforcement de la propreté urbaine et de la sécurité...

+ de 60 millions

seront investis sur trois ans par la Ville, la CA3B, l'État, l'Agence nationale de l'habitat, la Caisse des dépôts, l'Action logement, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le Département de l'Ain.

LA PLACE BERNARD FAIT PEAU NEUVE

Les 11 290 m² d'espaces publics sont en pleine transformation. Début octobre, la première tranche a été livrée après 10 mois de travaux.

Entièrement recomposés, le chevet de Notre-Dame et la place Bernard offrent un nouveau visage : le stationnement a été repensé, la place Bernard a gagné en espaces verts, sa fontaine a été restaurée... En novembre, une grande structure ludique en bois sera installée le long de la fontaine, des arbres et des végétaux couvre-sol seront plantés. La construction du nouveau Conservatoire à rayonnement départemental va débuter en novembre et l'aménagement des espaces publics se poursuit rue du 19 Mars 1962 et cours de Verdun. Livraisons prévues fin 2019.



SERGE BUATHIER

Salle municipale d'obsèques

Située rue des Chrysanthèmes à l'entrée du cimetière, la salle municipale d'obsèques de Bourges accueille des cérémonies civiles ou religieuses. Sobre et lumineuse, d'une

capacité de 250 personnes (150 assises), elle est équipée d'écran, de projecteur et de sonorisation. Ce lieu peut être loué par les familles pour un moment de convivialité à l'issue d'une cérémonie funéraire, même si elle ne s'est pas déroulée à Bourges. Tout Burgien (conjoint, ascendant ou descendant direct du défunt), même s'il n'est pas utilisateur du service du cimetière, paiera 70 € de location quel qu'en soit l'usage, cérémonie, temps convivial ou les deux (120 € pour un non-Burgien n'utilisant pas les services du cimetière).

+ Service Population/opérations funéraires (accueil familles ou opérateurs funéraires mandatés) 04 74 45 70 77 Cimetière (gestion de la salle, état des lieux) 04 74 45 37 28



SERGE BUATHIER

Un nouveau conseiller municipal

Le Conseil municipal du 24 septembre a installé Jean-Luc



Roux dans ses fonctions de conseiller municipal, en remplacement de Vasilica Charnay, démissionnaire.

DR

88 000

personnes ont assisté cet été aux spectacles de lumières

Couleurs d'amour projetés au monastère royal de Brou, au théâtre et à l'Hôtel de Ville, soit 34 % de plus qu'en 2017.

Classes en 9

Dimanche 20 janvier, une vague force 9 déferlera dans la ville,

nous promettent les classards qui se retrouveront le lundi 21 à la salle des fêtes pour les matefaïms et le 26 pour le banquet. Inscrivez-vous auprès du président de votre classe :

- 20 ans : 07 82 00 45 57
- 30 ans : 06 58 22 22 39
- 40 ans : 06 15 29 53 14
- 50 ans : 06 76 15 48 48
- 60 ans : 06 23 28 22 12
- 70 ans : 06 73 83 68 86
- 80 et 90 ans : 04 74 21 04 68



SERGE BUATHIER



SERGE BUATHIER

Payez avec votre mobile !

À partir du 1^{er} janvier 2019, la régie de stationnement Bourg Parc Auto propose un nouveau service de paiement par mobile.

Après avoir téléchargé l'application PrestoPark, disponible sur Google play et App Store, vous pourrez payer directement votre stationnement par téléphone, sans vous déplacer jusqu'à l'horodateur. Avantages : vous n'aurez plus besoin de chercher de la monnaie et vous pourrez prolonger à distance, d'une salle de réunion, de votre lieu de rendez-vous..., la durée de votre stationnement. Évidemment, les moyens de paiement classiques seront conservés : pièces de monnaie, carte bancaire et sans contact.

+ Bourg Parc Auto : 04 74 45 72 43



Pompiers de France
@PompiersFR 30 sept.

Le #CongrèsSP2018 s'est terminé hier à @Bourg_en_Bresse (@Departement_AIN). Congressistes, exposants et bénévoles, vous avez été près de 50 000 à nous rendre visite au cours de ces 4 superbes journées de congrès national des @PompiersFR. #Merci et bravo aux organisateurs !



SERGE BUATHIER

Une salle familiale à Bouvent

« Les salles existantes ont une capacité d'accueil limitée et une localisation peu adaptée à des événements festifs. C'est pourquoi la Ville a décidé de construire sur ce quartier, où un lotissement va voir le jour dans 2 ans, une salle destinée à des événements festifs et ouverte au monde économique et associatif », explique Claudie Saint-André, maire adjointe déléguée à l'Urbanisme. « Le bois, exclusivement local, sera omniprésent : les poutres, les menuiseries intérieures et les bardages en façade donneront au bâtiment un aspect chaleureux ».

Une construction innovante

La salle de réception de 280 m², bordée de baies vitrées, accueillera 200 personnes assises. Le préau, donnant sur le jardin et l'espace jeux, pourra être loué indépendamment. « Un hall d'accueil avec bar, un office, une salle de repos pour les enfants, des sanitaires et une zone de livraison indépendante complètent le projet. Les premiers aménagements paysagers ont commencé et la construction de la salle démarrera l'été prochain, pour une livraison à l'automne 2020 », précise Brice Vahier, responsable du Patrimoine bâti de la Ville. « C'est une construction innovante : toutes les données (matériaux, surfaces, réseaux, coûts...) sont associées à une maquette numérique en 3D du bâtiment. »



AGENCE JACQUES GERBE

Du neuf aux archives

En marge de l'exposition « Bourg-en-Bresse pendant la guerre de 1914-1918 »*, retrouvez sur le site des Archives municipales www.bourgendoc.fr 200 documents iconographiques numérisés sur la Première Guerre mondiale.

Ce site s'est également enrichi de documents utiles aux généalogistes : 31 registres des naissances de 1877 à 1907 et 25 registres matricules des enfants assistés de 1778 à 1904 sont consultables dans la rubrique « Registres numérisés ».

*Exposition visible dans le hall de l'Hôtel de Ville jusqu'au 1^{er} décembre





VILLE DE BOURG/DAMIEN CORNET

La question : L'avenue Alsace-Lorraine est devenue une zone de rencontre 20 km/h, qu'est-ce que cela signifie ?



La réponse :

La zone de rencontre est un espace où les piétons ont la priorité sur les autres usagers, y compris les bus, et sont autorisés à circuler sur la chaussée. Pour cela, la vitesse des véhicules est limitée à 20 km/h, ce qui permet aussi aux cyclistes de circuler plus en sécurité. Dans les rues à sens unique concernées, les cyclistes peuvent rouler dans les 2 sens.

Aujourd'hui, la zone de rencontre englobe déjà dix rues du centre-ville burgien. En 2019, elle sera élargie à 18 autres axes de l'hypercentre, ciblés comme des rues à forte densité commerciale, très fréquentées par les piétons et dont la plupart sont déjà aménagées pour accueillir une zone de rencontre.

+ democriatlocale@bourgenbresse.fr

120 tonnes de denrées : c'est l'objectif fixé par la Banque alimentaire de l'Ain pour sa collecte annuelle des vendredi 30 novembre et samedi 1^{er} décembre dans les supermarchés.

Solidarité internationale DE L'EAU POUR BOROMO

Depuis 2009, la Ville de Bourg mobilise, dans le cadre de la loi Oudin, 1 % de son budget eau pour financer des projets de solidarité internationale.

« Nous avons souhaité aller plus loin en initiant une coopération décentralisée », souligne Isabelle Maistre, maire adjointe déléguée à la Proximité, aux Travaux et à l'Environnement. À la suite d'un appel à projets et à partenaires, la Ville a décidé de soutenir une action d'amélioration de l'accès à l'eau et à l'assainissement, à Boromo au Burkina Faso. Du 8 au 14 avril dernier, une délégation burgienne s'est rendue sur place pour officialiser le partenariat avec la commune de Boromo et l'ONG Eau Vive. « Grâce à notre soutien, douze forages seront réalisés ou réhabilités, un système d'adduction en mini-réseau rénové, 100 latrines et douches installées. Enfin des hygiénistes, des techniciens... seront formés pour gérer ces installations », précise Isabelle Maistre.

+ **Soirée spéciale le 21 novembre, à 19 h, à La Tannerie : apéro quiz « L'eau sans frontière : de Bourg au Burkina » suivi d'un concert. Dans le cadre du Festival des solidarités : ssio1blog.wordpress.com**

Besoin d'un passeport ou d'une carte d'identité ?



Pour enregistrer en mairie vos dossiers de demandes de papiers d'identité, vous pouvez désormais prendre rendez-vous en ligne avec un agent du service Population sur le site de la Ville www.bourgenbresse.fr. Cliquez Vos démarches puis Cartes d'identité et passeports et vous serez dirigés, en fonction de votre demande, dans un des trois lieux d'accueil de la mairie : l'Hôtel de ville, la Maison de quartier des Vennes ou le Pôle Amédée Mercier.